

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2017-21

Date de convocation :
29 août 2017

Date d'affichage :
31 août 2017

Nombre de membres
En exercice : 15
Présents : 11
Votants : 11

Vote
Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

OBJET :

**DECLARATION PREALABLE
EDIFICATION CLOTURES ET
TRAVAUX DE RAVALEMENT**

Le six septembre deux mille dix-sept à vingt heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Claude ROBIN,

Etaient présents :

M. Jean-Claude ROBIN, M. Michel VEZINES, M. Claude SAYAGH, M. Stéphane AUDUREAU, M. Loïc COUDRAY, M. Michel GLANARD, M. Frantz MOUSSU, Mme FERNANDEZ Aurélie, M. Joël THEILLARD, Mme SAN ROQUE Stéphanie, M. Michaël HADENGUE.

Absents:

M. POTTIER Sébastien, Mme LE BOURDONNEC Armelle, M. DEBUYSERE Pascal, M. ARIAS Francis.

2017-21 Instauration de la déclaration préalable à l'édification des clôtures et des travaux de ravalement : à l'unanimité

Vu les dispositions du code de l'urbanisme qui prévoient que les clôtures sont soumises à déclaration préalable à l'initiative des communes,
Considérant la volonté du PLU de la Commune d'encadrer par les articles et annexes attachées, à la fois les couleurs et les teintes des revêtements des façades et l'aspect des clôtures et brise-vent,
Considérant qu'il est de l'intérêt de la commune de soumettre l'édification des clôtures et les travaux de ravalement à déclaration préalable sur l'ensemble de son territoire,

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, et en avoir délibéré,

- Décide d'instaurer la déclaration préalable à l'édification des clôtures sur le territoire de la commune de Tilly. Cette obligation ne s'applique pas aux clôtures nécessaires à l'activité agricole ou forestière.
- Décide d'instaurer la déclaration préalable aux travaux de ravalement sur le territoire de la commune de Tilly.

La présente délibération sera affichée pendant un mois en mairie.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour copie conforme, Tilly, le 12 septembre 2017

Le Maire, Jean-Claude ROBIN

